

Je suis dans les toilettes du lycée. Tremblant. Je déchire un morceau de papier. L'humidifie légèrement et passe avec minutie ce chiffon improvisé sur ma chaussure ; en veillant à ne pas laisser ses abominables « peluches » qui pourraient me faire perdre de précieux points. En effectuant le même geste méticuleux pour la deuxième chaussure, je me remémore les dernières consignes relues la veille : ne pas dire « bac » mais « baccalauréat », ne pas dire « heure de colles » mais « retenue »... Et surtout ce n'est pas « prof » mais « professeur ». Le rapport de 2010 est sans ambiguïté sur cette exigence : « les abréviations (prof) sont ainsi à proscrire en classe comme lors d'une épreuve destinée à recruter de futurs enseignants ».

Devant le miroir, je tire une dernière fois sur le col de ma chemise. Sera-t-elle conforme aux attentes du jury ? Pour les examinateurs du Capes de Sciences économiques et sociales, la notion d'anomie, qui est « l'affaiblissement des règles dans une société » selon le sociologue Emile Durkheim, ne peut pas être enseignée par un postulant qui ignorerait lui-même les règles : « le candidat doit respecter certaines normes de comportement et de présentation : dans la tenue vestimentaire par trop décontractée » (rapport 2011). Décontractée ? À quelques minutes de mon passage devant le jury, apprécier la légèreté de ma tenue me devient impossible, et je me demande bien quel candidat pourrait être « trop décontracté » ? D'ailleurs, quelques semaines auparavant, quand l'Education Nationale m'avait informé de ma sélection pour les oraux, je mettais mis en tête de dénicher une cravate. Toutefois, un maître de conférence en sociologie avait coupé court à mes velléités d'esthète : « ça serait jugé comme un comportement déviant » avait-il asséné restant fidèle au vocabulaire de sa discipline. Pourtant, dans le couloir du lycée de ce jour fatidique, des hommes passent affublés de la sorte. Ce n'est qu'à la vue de l'inspecteur de mon Académie que je comprends : le costume-cravate leur est réservé. Hors de question qu'un simple postulant, à simple Capes, puisse se parer à l'identique. Ce qui vaut à l'hôpital entre médecins, infirmiers et aides-soignants est valable à l'Education nationale... Je commence à me sentir pâle.

La porte de la salle de jury s'ouvre à ce moment-là. Un candidat dont la mine des mauvais jours a remplacé le sourire matinal me laisse la place. J'avance timidement. Mais, on m'interdit l'entrée. Le cérémoniel est celui des enterrements : il faut que l'ensemble des examinateurs prenne place avant que le corps pénètrent dans le sanctuaire. Une fois l'équipe au complet, je m'approche, sans vraiment me rendre compte que je fredonne un air funèbre de Chopin. La configuration des lieux va stopper nette mes ardeurs musicales : un trou organise le cœur de la pièce. Surpris, je me retrouve face à un espace vide. Seuls deux pôles habillent cette salle : au Nord, un tableau, une estrade, un bureau. Au Sud : trois personnes assises derrière leurs tables. Bien au chaud. J'hésite, puis me dirige à droite tout en cherchant une explication à cet espace inoccupé de 5-6 mètres ? L'épreuve s'intitule « mise en situation professionnelle ». Doit-on y voir une envie d'éduquer le professeur-candidat à un enseignement égalitaire en l'incitant à s'adresser aux rossards du fond de la classe ? Ou alors ont-ils eu trop l'expérience de ces professeurs qui postillonnent au premier rang et préfèrent-ils s'éloigner des éventuels projectiles ? Rapidement, la prise de parole glaciale de l'un des trois met fin à mes interrogations. Nous ne sommes pas du même rang et nous ne sommes pas au même rang. Cette vacuité, c'est l'espace qui nous sépare. Tous les échelons - hiérarchique, salarial comme symbolique - que j'aurai à gravir si je veux pouvoir les toucher, les côtoyer, les égalier...

Il faut dire qu'à en croire les rapports de jury les candidats tout juste convenables sont aussi fréquents que les vendeurs de glaces dans le Sahara. Pour la plupart illettrés, ils n'en demeurent pas moins variés : les poètes qui « se lancent, sans ordre logique, dans un "inventaire à la Prévert" de toutes les connaissances dont ils disposent sur l'auteur considéré. » Il y a aussi les démodés dont « leur culture sociologique sur les développements les plus contemporains de la sociologie (1) est souvent limitée, ce que l'on ne peut d'ailleurs que regretter. » Les fonceurs qui « semblent s'être engouffrés dans une interprétation trop hâtive du sujet, ce qui les amène à proposer une approche "toute faite", qui n'est pas centrée sur le sujet. » Et puis, on retrouve chaque année les « passe-ton-

bac-d'abord » qui « ne maîtrisent pas les notions fondamentales qu'un élève de lycée doit normalement avoir acquises à l'issue de son cursus de sciences économiques et sociales ». Problématique me diriez-vous ? Justement : « Les candidats se révèlent souvent incapables d'élaborer une problématique. Ils se limitent à une reformulation du sujet, ce qui les conduit à élaborer des plans "bateaux". Peu parviennent à s'appropriier le sujet, parfois même tout simplement à le mettre en contexte. On assiste alors à des développements désincarnés où les théories sont « plaquées » et non articulées à des faits. » A se demander si faute de candidats capables, le métier de professeur ne va pas être inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition.

Et dans quelques catégories vont-ils me placer ? Moi, penaud, devant ce tableau noir de notre enfance, qui fait jaillir les mèches blanches de mes cheveux courts pour l'occasion. L'un des examinateurs a d'ailleurs jeté un regard furtif sur la date de naissance indiquée sur ma convocation : 1975. Que vont-ils s'imaginer ? Un étudiant attardé dont les diplômes auraient été obtenus comme on octroie le premier flocon au ski : pour avoir fait acte de présence. Ou alors un ancien trader paniqué par la crise des Subprimes dont le fonctionariat offrirait un avenir plus serein. Dans le jeu de questions réponses qui suivra aucune question ne portera sur le parcours et les motivations de l'aspirant. Pourtant, le jury (objectif et équitable, bien sûr) doit bien se demander qui sont ces êtres humains aux attributs et aux caractères différents qui se présentent face à eux toute une semaine durant. Qui sont ces lambdas qui défilent toute la journée ? La question est taboue. A tel point que si vous croisez un membre de jury dans le couloir, il baisse la tête, feint de vous ignorer, ou vous fait lui-même baisser les yeux... il ne faudrait pas absolument pas qu'une prise de parole, un sourire, un geste, une attention puisse atteindre son impartialité.

Enfin installé derrière le bureau, j'ai repris confiance. Je suis fin prêt. Je bafouille à peine ma phrase d'introduction : « L'école a été inventée par Charlemagne... » qu'un membre du jury se fait remarquer par son attitude désinvolte. Malheureusement, les rapports sont peu diserts au sujet des règles de savoir-vivre pour nos juges d'un jour. La tête baissée, les mains sur ces cheveux gras, il ne suit pas mon cours. Ah, le cancre !!! Dois-je réagir ? Dans une épreuve de « mise en situation professionnelle », faut-il tels des pompiers lors d'exercices incendie tout faire comme en vrai ? J'hésite à renvoyer cet agrégé à la vie scolaire, mais je crains que les cinq étages qui nous séparent des CPE ne transforment son ennui en grognement. Je recule. Ne vont-ils pas me le reprocher ? D'une voix solennelle je les entends déjà : « Monsieur Lupec, vous reculez face aux élèves. Vous allez vous faire manger tout cru. Il faut sévir. C'est ça l'autorité. » Puis, pour me rassurer, je repense à mes modèles, ces professeurs qui nous laissaient dormir des heures entières sur nos tables. Je me dis qu'après tout : est-ce que ça nous a empêché d'obtenir un Brevet donné d'avance ? puis un Bac au rabais ? puis une Licence sans grande valeur ? A l'évidence, non. Je poursuis ma leçon sans prêter attention. Je me sens déjà dans la peau d'un professeur.

Sauf que je m'enfonce. Mes explications biscornues : « ... les parents d'élèves élaborent des stratégies coût-avantage selon Raymond Bourdieu... » n'ont pas l'air de les convaincre. La moindre de mes maladresses est l'objet de prises de note nerveuses par l'une d'entre eux. Je vois déjà les questions se profiler. « Êtes-vous sûr que Karl Marx était favorable à l'apprentissage de l'Internationale dans les écoles ? » « Êtes-vous sûr que Jean Piaget pensait que le professeur devait être affectueux pour assurer le bon développement de l'enfant ? » En revanche, lorsque je leur parle du Cheval d'orgueil de Pierre-Jakez Hélias, l'homme de lettre breton dont l'éducation à la ferme a été réalisée par son grand-père, aucune réaction. Je suis hors cadre, ça ne les intéresse pas. Un écrivain dans un cours de sociologie ? Quelle incongruité ? Quand j'évoque le texte toujours d'actualité de Freud « Sur la psychologie du lycéen », les regards de mes trois contemplateurs se font las et s'orientent vers la fenêtre comme un jour d'école trop long. Ce n'est pas leur domaine. Ce n'est pas leur approche. Ça ne les intéresse pas.

En fait, le jury ne pose que les questions dont il connaît la réponse. Naïvement j'avais imaginé qu'ils

pourraient chercher à connaître le candidat, avoir de la curiosité, chercher à comprendre ses motivations, ce qui fait désir pour lui. Non. Il préfère leurs séries de questions dignes d'un jeu télévisé. Et comme je n'ai jamais eu de téléviseur, mon capital social – pour utiliser encore une fois une expression propre à la discipline du concours – en prend un coup. Mon exposé ayant eu raison de moi, les questions arrivent comme un boomerang lancé avec maladresse : « Quel est le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'ouvrier chez Citroën en 1976 ? » Bang ! « Quel sociologue, spécialiste de l'école, parle de la méritocratie comme une "fiction nécessaire" ? » Bing ! Jeu télé ou pas, j'ai l'impression d'être le concurrent dont les mauvaises réponses vont faire rire tout le web.

Après avoir essayé de cacher mes lacunes scolaires, je reprends des forces avec les questions de pédagogie. Ça c'est mon truc. Je vais mettre à profit mes quelques années d'expériences de précaire de l'éducation nationale, en leur narrant ma pratique, les travaux de groupe que j'affectionne, et mes très modestes inventions pour essayer d'intéresser les élèves... Première question : « Comment expliqueriez-vous à des élèves la notion de déclassement ? » Deuxième colle : « Comment expliqueriez-vous à des élèves la reproduction sociale ? » Troisième semonce : « Comment expliqueriez-vous à des élèves le lien entre massification scolaire et démocratisation de l'école ? »... Je suis désarçonné. J'ai envie de leur demander : « Mais de quels élèves parlez-vous ? » Des visages flous passent devant mes yeux. Je reconnais Elsa, le petit Léo, Marwan, Frida... A aucun d'entre eux, je n'explique de la même manière. Puis, cette fois c'est Zoé et Matéo qui discutent face à moi. Je me souviens alors comment j'avais répété trois fois à Matéo la différence entre « complémentaire » et « compatible » sans que cela ne fasse sens pour lui. C'était Zoé dans son langage très imagé qui avait trouvé l'astuce.

Et les questions reviennent en boucle : « Comment expliqueriez-vous à des élèves » ??? Comme s'il fallait expliquer pour qu'un élève comprenne. J'ai envie de leur parler de Jacotot dont l'ordre explicateur semblait sans fin : « Voici par exemple un livre entre les mains de l'élève. Ce livre est composé d'un ensemble de raisonnements destinés à faire comprendre une matière à l'élève. Mais voici maintenant le maître qui prend la parole pour expliquer le livre. Il fait un ensemble de raisonnements pour expliquer l'ensemble de raisonnements que constitue le livre. Mais pourquoi celui-ci a-t-il besoin d'un tel secours? Au lieu de payer un explicateur, le père de famille ne pourrait-il pas simplement donner le livre à son fils et l'enfant comprendre directement les raisonnements du livre? Et s'il ne les comprend pas, pourquoi comprendrait-il davantage les raisonnements qui lui expliqueront ce qu'il n'a pas compris? Ceux-ci sont-ils d'une autre nature? Et ne faudra-t-il pas dans ce cas expliquer encore la façon de les comprendre?» (2)

Une fois de plus je m'écrase. Je préfère tester des réponses. Un vieux précepte sot me revient en tête : « Dans le doute, tu affirmes ; dans l'ignorance, tu donnes des détails ». Pas de quoi faire un enseignant capable ? Mais ça plaît au jury. Je passe entre les gouttes de la pluie d'interrogations. Je m'incline face au savoir gigaencyclopédique de mes maîtres. Je souris gêné quand je ne sais pas. Et souris franchement quand je sais. Une nouvelle question : « Comment peut-on évaluer avec justesse les savoirs et savoir-faire des élèves ? ». Je me mets à lever le doigt. Je trépigne d'impatience. J'ai la bonne réponse. On me donne la parole. Je me sens mieux. A mon aise. Mais étrangement je ne me sens pas dans la peau d'un professeur mais d'un élève.

J'attends ma note.

Yann Lupec

1. Vous excuserez la répétition inutile de « sociologie » même un jury souverain et savant à ses faiblesses.
2. *Le maître ignorant*, Jacques Rancière.